

# RAPPORT DE CONTRÔLE SUR L'EXERCICE 2022

---

ÉLECTRICITÉ >







“ Ce rapport de contrôle 2022 détaille les actions de TE38 en tant qu'autorité concédante chargée de la surveillance du bon accomplissement des missions de service public. Ces missions sont définies par la réglementation ainsi que le cahier des charges de concessions, qui a été renouvelé en 2020.

Depuis plus de trois ans, chacun perçoit la place spécifique de l'énergie dans la vie quotidienne. D'une part, elle a un impact économique sur le budget de tous les consommateurs. D'autre part, dans certaines régions, les coupures de courant sont causées par des intempéries telles que les inondations, les chutes de neige, mais aussi par les épisodes de fortes chaleurs ou de canicules. Dans ce contexte, **l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique est essentielle**. Il s'agit de la rendre plus qualitative, de la moderniser et de l'optimiser pour répondre aux besoins croissants générés par les nouveaux usages de l'électricité. De plus, elle doit être capable d'accueillir une multitude de producteurs, particulièrement l'intégration des sites de production d'énergies renouvelables.

**ÉDITO** Des programmes d'investissement doivent donc être arrêtés dans le souci permanent et renouvelé de l'efficacité. Le bilan à mi-parcours du premier Plan Pluriannuel d'Investissement (2020-2025) du **nouveau contrat dépasse les objectifs financiers**, grâce aux engagements pris pour la reconstruction de la tempête de 2019, mais est en retard sur les objectifs techniques initiaux. Je serai vigilant à ce qu'ils soient respectés.

Dans le contexte actuel, les coûts de l'énergie sont influencés par des facteurs géopolitiques et les effets du changement climatique. Par conséquent, il est essentiel d'**adapter les réseaux de distribution**, qui je vous le rappelle, appartiennent aux communes.

Vous trouverez dans ce rapport toutes les **informations utiles sur la gestion de notre concession** par le concessionnaire ENEDIS pour les réseaux et par EDF pour la fourniture aux tarifs réglementés. Je vous souhaite une bonne lecture. ”

Bertrand LACHAT  
Président de TE38  
Vice-président de la Fédération  
Nationale des Collectivités  
Concédantes et Régies (FNCCR)

## LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

p.4

**ENEDIS**

### LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION

#### LE PATRIMOINE TECHNIQUE

p.7

#### LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

p.11

#### LES INVESTISSEMENTS ET LA MAINTENANCE

p.13

#### LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE

P.15

#### LE SERVICE AUX USAGERS ENEDIS

p.16



### LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE EDF

p.19

### MOT DU VICE-PRÉSIDENT

p.22

#### POINTS FORTS ET FAIBLES DE LA CONCESSION

p.23

#### BILAN DU CONTRÔLE ENEDIS ET EDF

p.24

#### RECOMMANDATIONS AUX CONCESSIONNAIRES

p.26

#### GLOSSAIRE

p.27



TE38 a renouvelé en décembre 2019 le contrat de concession pour 30 ans avec ses concessionnaires :



Pour l'activité de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité.



Pour l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente aux clients raccordés au réseau public de distribution.

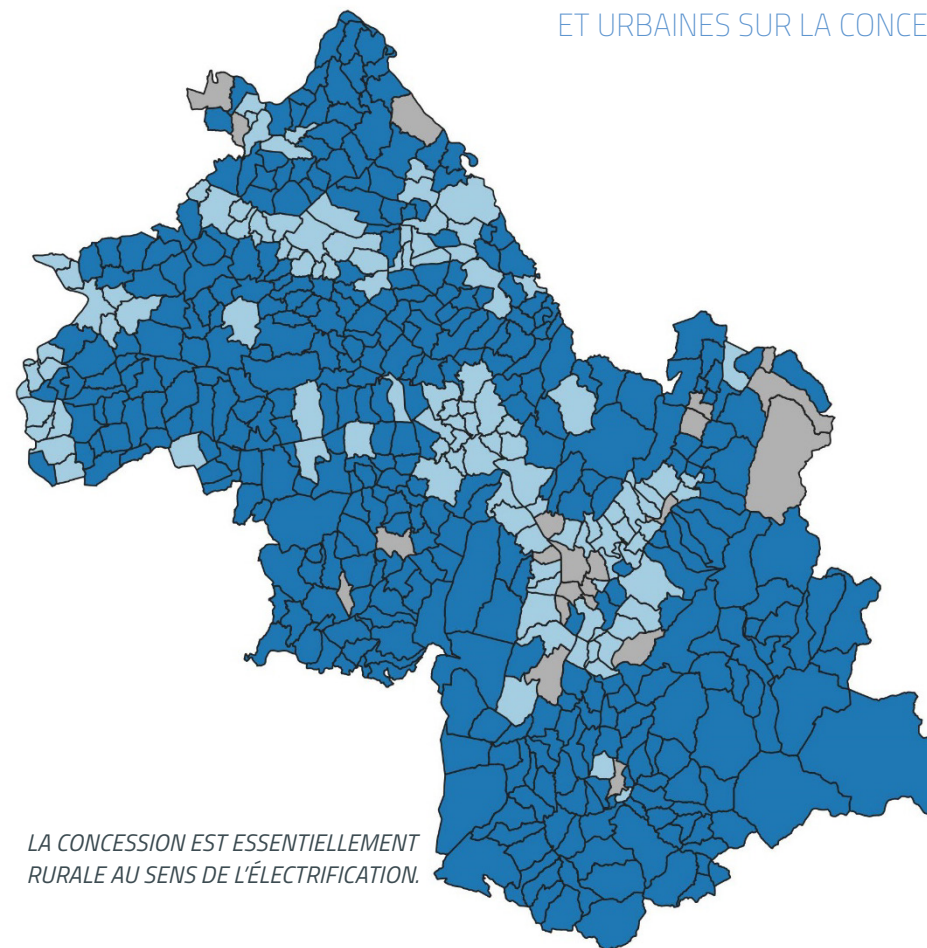
En tant que **maître d'ouvrage**, TE38 réalise sur le réseau basse et moyenne tension (jusqu'à 20 000 V) des travaux d'améliorations esthétiques et certains types de travaux en zone rurale. Enedis est maître d'ouvrage de tous les autres travaux.

La répartition de la maîtrise d'ouvrage dépend du classement selon le régime rural ou urbain de la commune au sens de l'éligibilité aux aides du Compte d'affectation Spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » CAS FACÉ, défini par l'arrêté préfectoral du 5 février 2021.

En tant **qu'autorité concédante**, TE38 exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public pour le compte de **490 communes** du département de l'Isère.

À noter : le rapport suivant rend compte de l'activité de contrôle menée en 2023 à partir des données de l'exercice 2022.

RÉPARTITION DES COMMUNES RURALES ET URBAINES SUR LA CONCESSION TE38



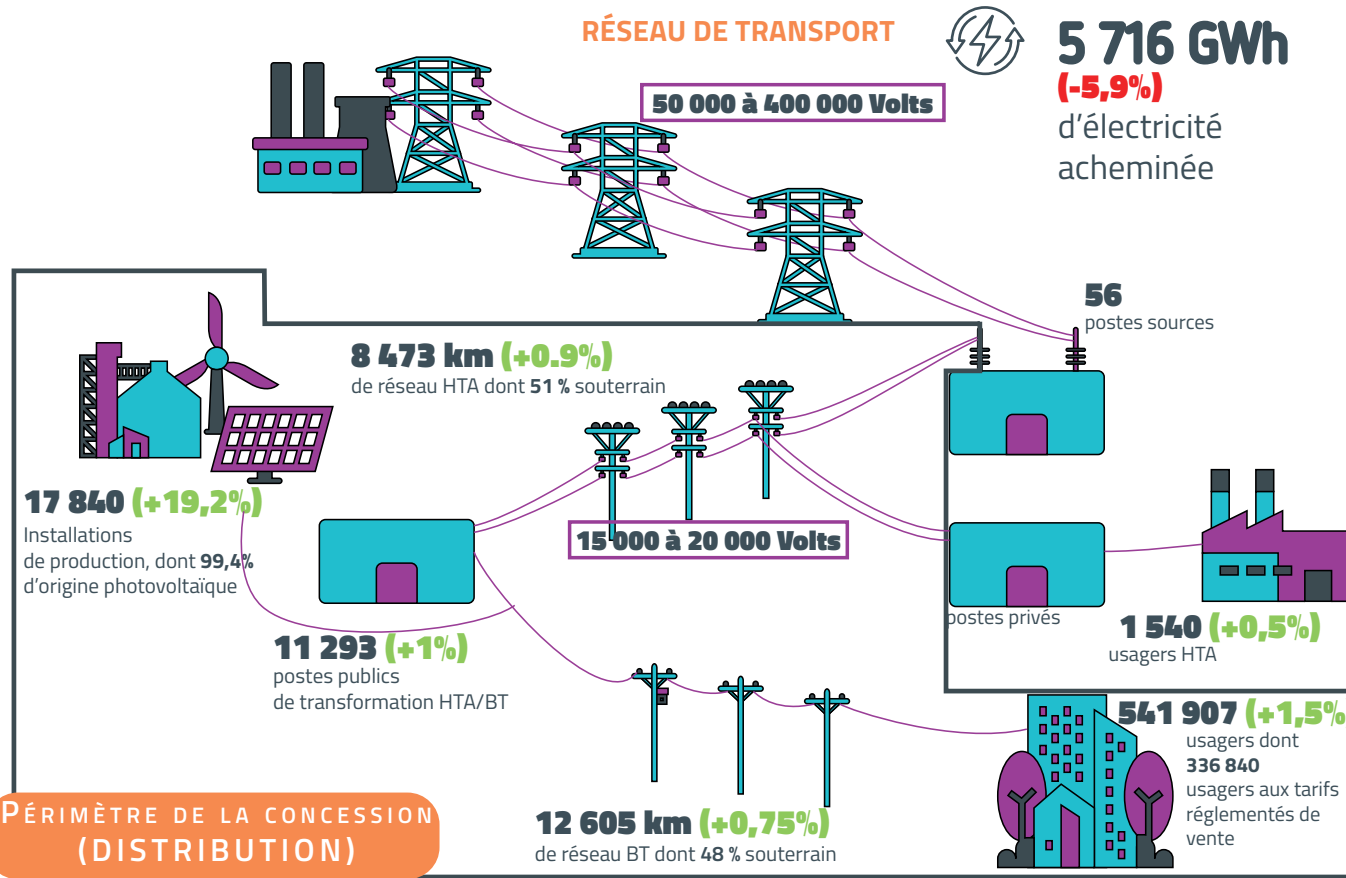
LA CONCESSION EST ESSENTIELLEMENT RURALE AU SENS DE L'ÉLECTRIFICATION.

## LÉGENDE

- Communes rurales (379)
- Communes urbaines (111)
- Communes hors concession

# ⚡ LES CHIFFRES-CLÉS

ÉVOLUTION 2022/2021



## USAGERS

	EDF*	ENEDIS*
USAGERS	336 340	541 907
GWH CONSOMMÉS	1 939	5 716
RÉCLAMATIONS	10 319	4 178

(1)\*fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente

(2)\*distribution d'électricité

## QUALITÉ DE FOURNITURE



**72 minutes**  
de temps moyen de coupure hors événement exceptionnel (critère BHIX)

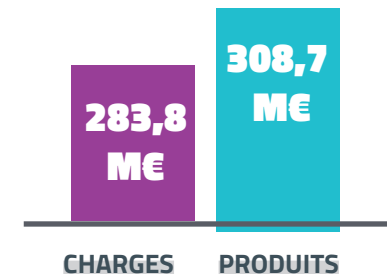
## INVESTISSEMENT

**81,1 M€**  
investis dont 29 M€ pour performance du réseau



**271 km**  
km de réseau HTA/BT mis en service dont 92% en souterrain

## DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES (COMPTE D'EXPLOITATION)



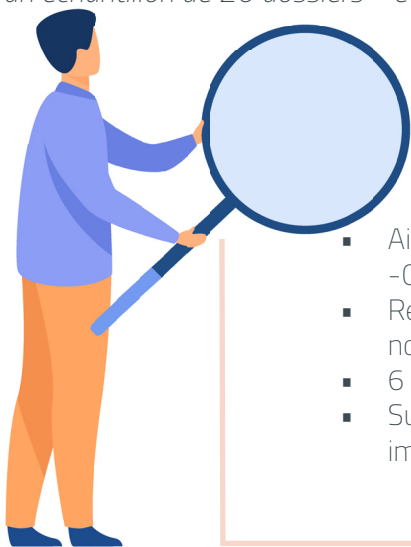
**1 646 M€**  
de valeur brute

L'autorité concédante exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public conformément à l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales. À cet effet, elle désigne les agents de contrôle, assermentés par le tribunal de grande instance, chargés de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession. Une redevance est versée par les concessionnaires pour couvrir les dépenses de TE38 au titre de l'activité de contrôle.

### ÉTAPES PRINCIPALES DE L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE DE TE38



\* Le cabinet d'expertise AEC a assisté TE38 dans le cadre de l'accord-cadre du groupement TEARA pour les prestations de contrôle « tableaux de bord », « analyse d'un échantillon de 20 dossiers » et « bilan du programme pluriannuel d'investissement à mi-parcours ».



### LE CONTRÔLE CONTINU

- Aide aux communes des Abrets-en-Dauphiné, Artas, la Frette, Heyrieux, Pisieu, Roussillon, Sainte-Blandine et la Sure-en-Chartreuse sur des questions de qualité de fourniture, déplacement d'ouvrage et répartition de la maîtrise d'ouvrage
- Recensement des travaux éligibles au calcul de la redevance d'investissement R2 d'un montant de 3 M€ selon les modalités du nouveau contrat de concession
- 6 réunions Enedis-TE38
- Suivi des valorisations des ouvrages construits par TE38 : sous-valorisation estimée par ENEDIS de 2,1 M€ des 197 chantiers immobilisés en 2023 sur les 17 M€ réellement investis par TE38. Cette sous-valorisation est contestée par TE38.

✓ Le réseau comprend 8 473 km de réseau HTA dont 4 406 km de réseau souterrain, soit un taux d'enfouissement de 52 %. Ce taux s'est amélioré en 2022 (+0,9 point). Il est légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 51,3 %.

• Certains réseaux HTA sont sensibles et ciblés dans le Programme Pluriannuel d'Investissement 2020-2024 . Parmi eux :

✓ **112 km, de câbles souterrains avec un isolant en papier imprégné (CPI).** Soit un taux de 1,3% du réseau HTA, inférieur au taux moyen de 2,9% constaté sur un panel de 37 concessions. Ces câbles présentent une incidentologie élevée et un risque de ré-alimentation compliquée en cas de double défaut.

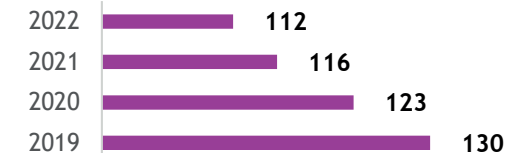
✓ **20,7 km de réseaux aériens nus de faible section** plus fragiles. Soit un taux de 0,2%, inférieur au taux moyen de 0,6% du panel.

✗ L'âge des réseaux n'est pas considéré comme un indicateur de décision de renouvellement. Toutefois, le taux de renouvellement est plus élevé pour les réseaux de plus de 70 ans. L'âge moyen des réseaux de TE38 est de 32,1 ans. **2 737 km de réseaux HTA ont plus de 40 ans**, soit 32,3 % du réseau HTA. Ce taux est en augmentation et supérieur au taux moyen de 29,2 % sur le panel.

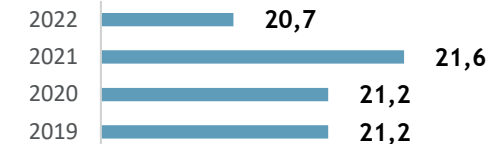
✗ TE38 présente un taux d'incidents sur le réseau HTA supérieur au taux moyen du panel, soit 4,1 incidents pour 100 km de réseau HTA contre 3,7 % incidents sur le panel. Plus précisément, le taux d'incidents du réseau HTA souterrain est supérieur au taux moyen alors que le taux d'incidents du réseau HTA aérien est inférieur.

## ÉVOLUTION DU LINÉAIRE DE RÉSEAUX HTA SENSIBLES (KM)

*Réseau HTA en câble papier*



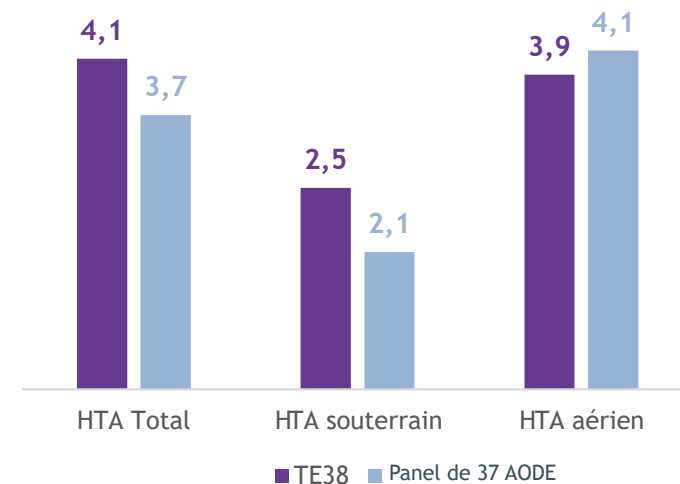
*Réseau HTA de faible section*



*Réseau HTA de plus de 40 ans*

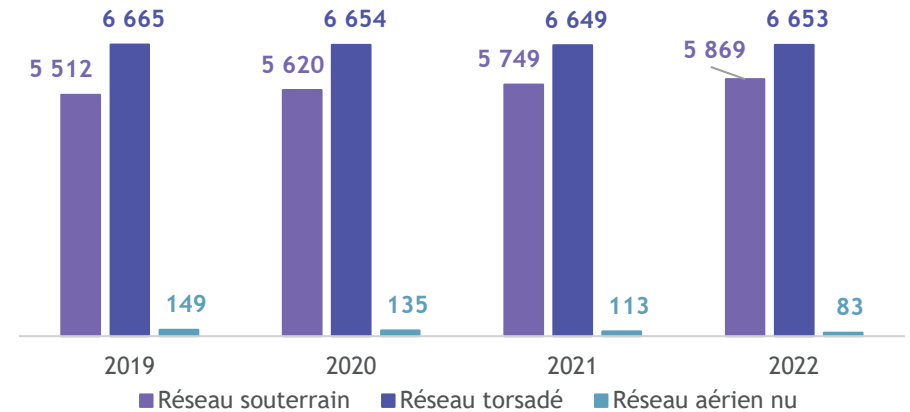


## NOMBRE D'INCIDENTS HTA POUR 100 KM DE RÉSEAUX

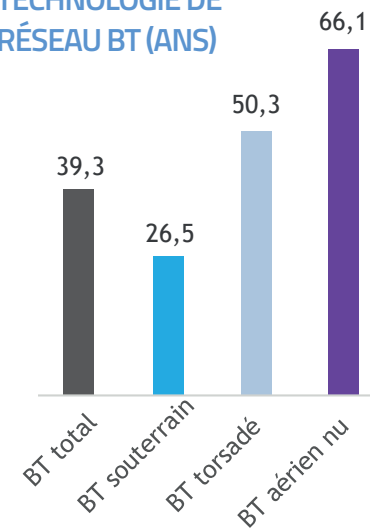


- Le réseau comprend 12 605 km de réseau BT dont 5 869 km de réseau souterrain soit un taux d'enfouissement de 47 % légèrement en dessous du taux national hors Île-de-France (48%).
- Le réseau basse tension est à 99,3 % en technique souterraine ou aérienne torsadée et à 0,7 % en aérien nu.
- TE38 affiche le taux de fils nus le plus bas de France hors région parisienne. Le taux moyen observé en France est de 6,4 %.
- Ce faible taux constitue un point fort de la concession TE38, car ce réseau est le plus sensible aux incidents et le plus ancien.
- Plus précisément, le taux d'incidents du réseau BT aérien nu rapporté au linéaire s'élève à 30 incidents contre 2,65 incidents pour 100km sur le réseau BT souterrain ou torsadé.
- En outre, le réseau aérien nu BT présente un âge moyen plus élevé, soit 66 ans contre 49 ans pour le réseau torsadé et 26 ans pour le réseau souterrain. Toutefois, il est à noter que 31% des lignes BT de la concession présente une datation arbitraire et fictive à 1946, ce qui altère le suivi de l'âge moyen du réseau BT.
- Entre 2017 et 2022, le linéaire de réseau aérien nu a diminué de 132 km et est passé de 215 km à 83 km. Ce faible taux s'explique par une politique d'éradication des fils nus menée par TE38 dès 2014 puis conjointement avec Enedis à partir de 2020 dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement. La diminution s'explique également par des corrections d'inventaires suite à une fiabilisation des inventaires de BT fils nus par Enedis. En 2022, Enedis a supprimé 42 km et ajouté 2,9 km.

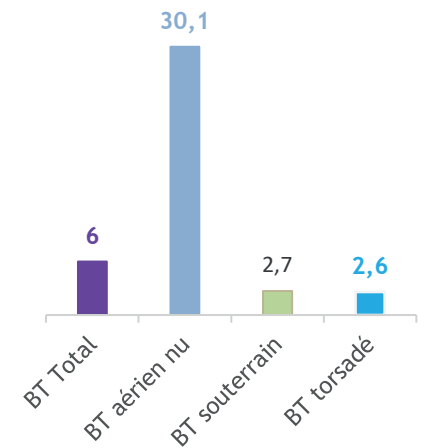
### LINÉAIRE DE RÉSEAUX BT (KM) PAR TYPE



### ÂGES MOYENS PAR TECHNOLOGIE DE RÉSEAU BT (ANS)



### NOMBRE D'INCIDENTS BT POUR 100 KM DE RÉSEAUX





✓ Les postes HTA/BT sont au nombre de 11 293 avec 5 406 postes préfabriqués, 2 478 postes maçonnés et 3 409 postes sur poteau, dont 375 cabines hautes. Les cabines hautes sont en cours de suppression.

- Le nombre de postes est en augmentation pour répondre aux nouveaux raccordements et à l'augmentation des charges en lien avec l'électrification des usages.
- Les technologies préfabriquées sont privilégiées dans les mises en service.

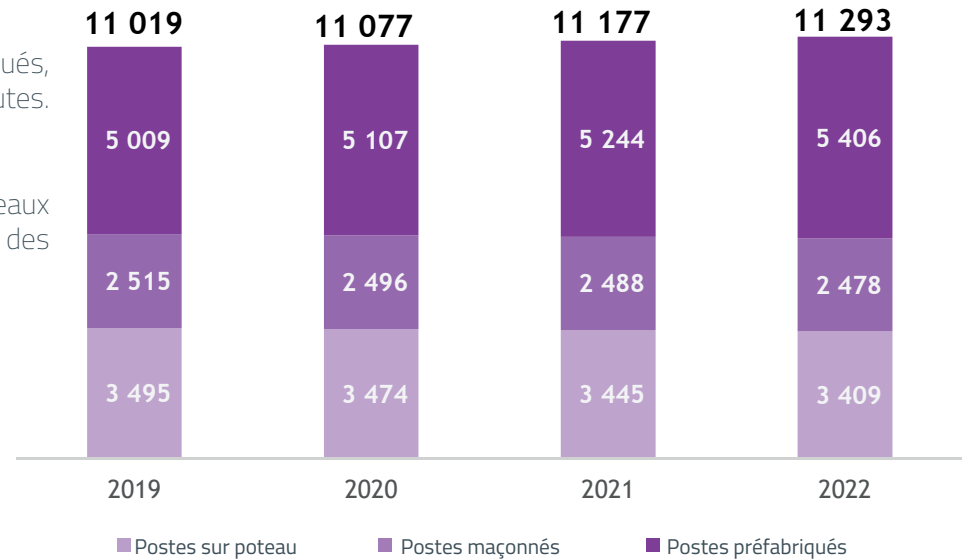
**11 293**  
POSTES HTA/BT



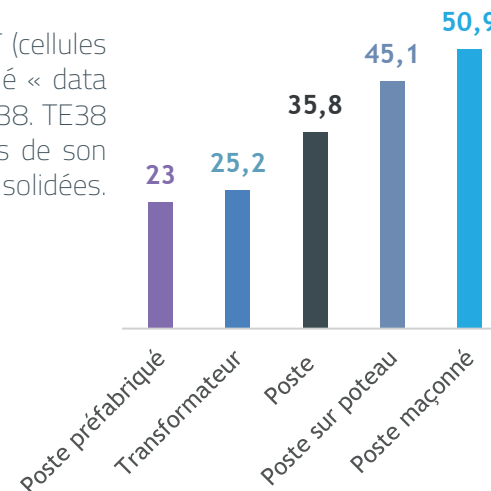
✓ Les postes abritent 11 367 transformateurs. 71 % des transformateurs sont de la génération 410 V qui autorisent des réglages de prise à vide plus élevés que la génération 400 V permettant de raccorder plus d'usagers.

- Enedis a entrepris un inventaire des équipements des postes HTA/BT (cellules HTA, tableaux BT, position de la prise du transformateur, etc.) nommé « data Poste ». À fin 2022, 93 % des équipements ont été inventoriés sur TE38. TE38 demande à son concessionnaire de lui fournir les données plus fines de son patrimoine des postes de transformation une fois qu'elles auront été consolidées.

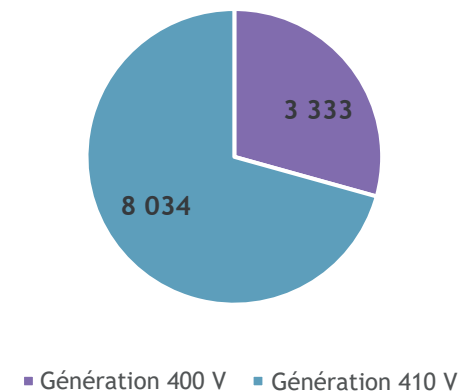
## RÉPARTITION DES POSTES HTA/BT



## ÂGES MOYENS PAR TECHNOLOGIE DE POSTES ET DE TRANSFORMATEURS



## RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS PAR GÉNÉRATION



La continuité d'alimentation est mesurée par le temps de coupure moyen par usager (critère B) et les fréquences de coupures.

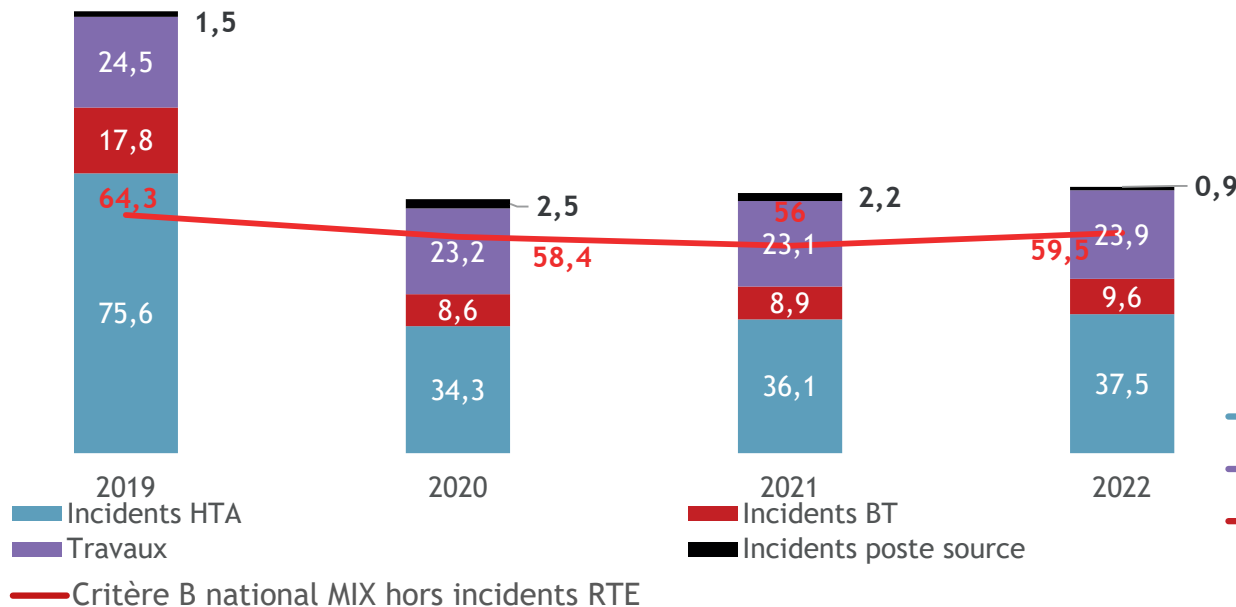
✘ Le critère B hors incidents exceptionnels (HIX) et hors incidents RTE est de 71,9 minutes. Il est stable entre 2020 et 2021, mais se situe au-dessus de la valeur de la moyenne nationale (59,5 minutes).

✔ La fréquence des coupures longues en moyenne par usager est de 0,9, soit au niveau moyen du panel des 37 concessions. La fréquence des coupures brèves est de 1,7 et celle des coupures très brèves de 2,4. Les fréquences moyennes des coupures brèves et très brèves se situent en dessous des valeurs du panel (2 pour les coupures brèves et 3,3 pour les coupures très brèves).

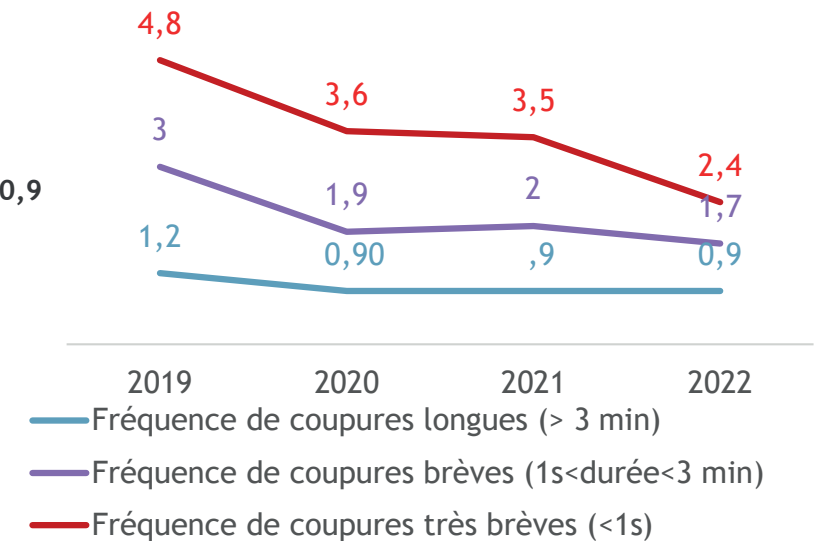


**72 minutes**  
de temps moyen de coupure (critère BHIX).

TEMPS MOYEN DE COUPURE PAR USAGER EN MINUTES  
(HORS INCIDENTS EXCEPTIONNELS ET HORS INCIDENTS RTE)



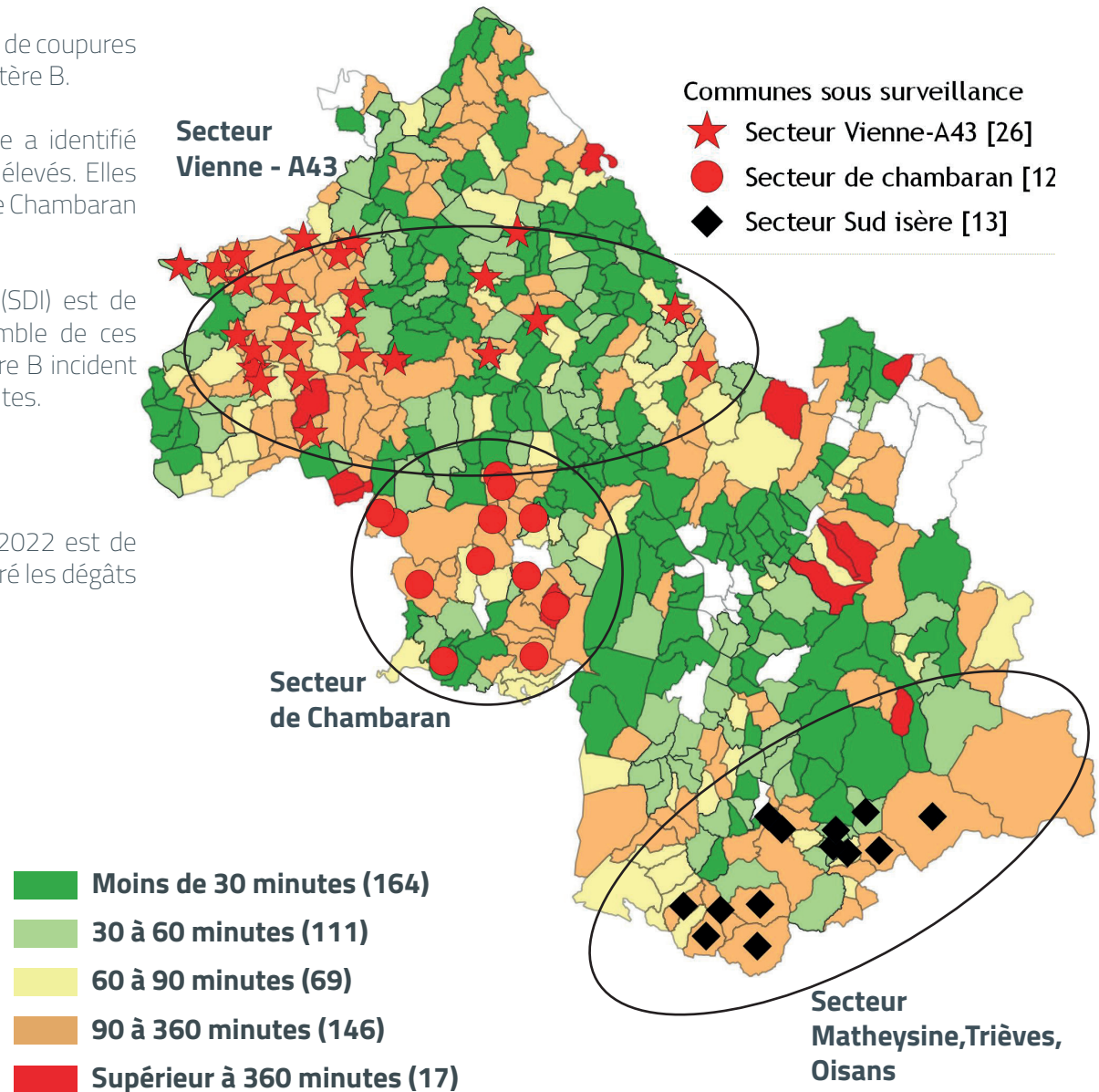
FRÉQUENCE ANNUELLE DE COUPURES LONGUES, BRÈVES ET TRÈS BRÈVES PAR USAGER



- La part des incidents HTA dans le critère B reste majoritaire avec 37 minutes de coupures en 2022.
- Les réseaux aériens HTA sont la source de 66% des temps de coupures et restent la cible prioritaire d'actions pour diminuer le critère B.
- Le diagnostic partagé sur la continuité de la fourniture a identifié 51 communes présentant des critères B incident HTA élevés. Elles sont localisées dans 3 zones : la zone de Vienne, la zone de Chambaran et la zone de la Matheysine, du Trièves et de l'Oisans.
- L'ambition du Schéma Directeur des Investissements (SDI) est de ramener ce critère B incident HTA moyen sur l'ensemble de ces communes sous 90 minutes sur 3 PPI (15 ans). Le critère B incident HTA moyen sur la période 2014-2018 était de 194 minutes.
- Le critère B incident HTA moyen sur la période 2018-2022 est de 155 minutes sur les 51 communes. Il s'est amélioré malgré les dégâts importants causés par la tempête de neige de 2019.



TEMPS MOYEN DE COUPURE POUR INCIDENTS HTA PAR COMMUNE ( MOYENNE ANNUELLE 2018-2022 )

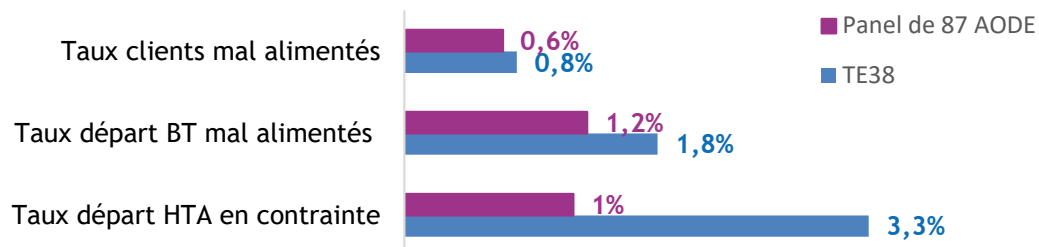


## SUR LE RÉSEAU MOYENNE TENSION

- ✘ 16 départements HTA sont en **contrainte de tension**, c'est-à-dire que leurs chutes de tension dépassent les 5 %.
- ✘ Le taux de départements HTA en contrainte est de 3,3 % et se situe à un niveau très au-dessus de la moyenne du panel de 87 AODE (1%).
- Les départements ayant une chute de tension supérieure à 6% font l'objet d'étude ou de programmation de travaux. Les départements ayant une chute de tension entre 5 et 6% font l'objet de surveillance. Enedis a précisé que le département Chasselay (CHASSE) n'était pas en contrainte : au moment du calcul il était en secours du département Izeaux.

## SUR LE RÉSEAU BASSE TENSION

- ✘ Le nombre de **départements BT mal alimentés** est de 589. Le taux de départements BT mal alimentés est de 1,8 % et est au-dessus de la moyenne du panel (1,2%). Ce nombre présente une évolution importante entre 2021 et 2022 : 194 départements BT mal alimentés en 2021 ne le sont plus en 2022 et 201 départements BT mal alimentés en 2022 ne l'étaient pas en 2021.
- Le nombre de **clients considérés comme mal alimenté** c'est-à-dire dont la tension d'alimentation moyennée durant 10 minutes est en dehors de la plage réglementaire (+/- 10 % de la tension nominale) est de 4 489 en 2022 soit en diminution de 4 % par rapport à 2021.
- Le taux de clients mal alimentés est de 0,8 %, légèrement au-dessus de la moyenne du panel (0,6%).

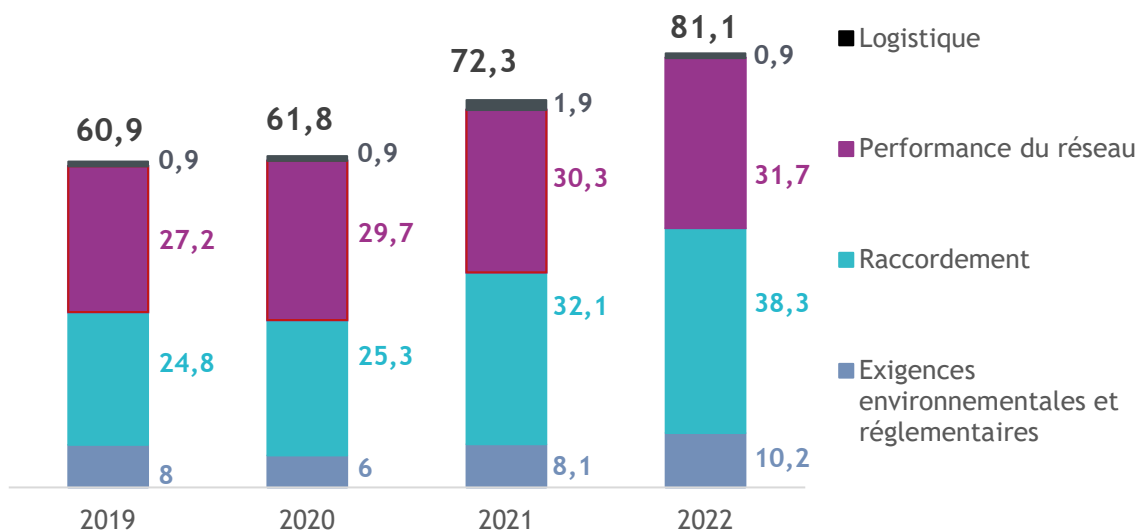


## LISTE DES 16 DÉPARTS HTA EN CONTRAINTE DE TENSION

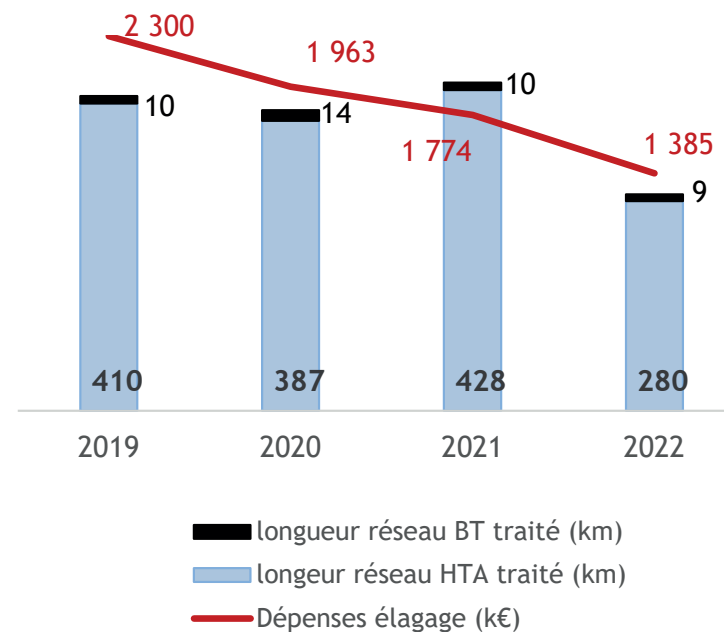
Nom du Département HTA	Chute de tension par département	Nom du Poste source	Nombre d'utilisateurs du département	Commentaires
CHASSE	15,6%	VINAY	5 497	Contrainte provisoire (fonction de secours)
RIVGAU	7,6%	MOIRANS	1 249	En cours de traitement
PACT	7,0%	BEAUREPAIRE	2 508	En cours d'étude
LUMBIN	6,9%	FROGES	3 888	En cours de traitement
CHIREN	6,7%	VOIRON	2 519	En cours de traitement
BERGER	6,5%	SALAISE	2 950	En cours de traitement
PRESSI	6,4%	AOSTE	1 694	En cours d'étude
TRIV	5,5	SINARD	1 233	En surveillance
OYEU	5,5	BURCIN	2 679	En surveillance
VALENC	5,3	MIONS	2 292	En surveillance
STSAVI	5,3	JALLIEU	2 472	En surveillance
CHALS	5,2	SALAISE	1 974	En surveillance
OPTEVO	5,1	MONTALIEU	1 567	En surveillance
DIEMOZ	5,1	LA VERPILLIERE	1 485	En cours de traitement
TOUVET	5,1	FROGES	1 642	En cours de traitement
PREBOI	5,0	LA MURE	1 156	En surveillance

- ✘ Les dépenses d'exploitation comprennent les dépenses d'entretien et de maintenance, dont l'élagage. Les montants dépensés sur les opérations d'élagage s'élèvent à 1 385 k€. La longueur de réseau traité est de 289 km hors partie « rhodanienne » de la concession (20% des communes), essentiellement réalisée sur le réseau HTA. Elle est en forte baisse en 2022.
- Les dépenses d'investissements sont composées des investissements d'Enedis et des investissements TE38, réalisés selon la répartition de la maîtrise d'ouvrage définie dans le cahier des charges de concession.
- ✔ Les investissements Enedis ont fortement augmenté en 2021 (+17%) et en 2022 (+19%). Enedis a délibérément investi 40 M€ en 2022, notamment dans le cadre du plan de reconstruction suite à la tempête de 2019. Les investissements sont également portés à 47% par les raccordements et sont en hausse de 19% en 2022 (16% pour les consommateurs BT, 18% pour les producteurs HTA et 20% pour les producteurs BT).

## INVESTISSEMENTS ENEDIS EN MILLIONS € HT



## PROGRAMME ÉLAGAGE



## INVESTISSEMENTS TE38



TE38 a investi sur la BT **14,7 M€** en 2022 : 8,7 M€ dans l'enfouissement, 4,5 M€ dans les renforcements, 1 M€ dans les extensions et 0,5 M€ dans la sécurisation des réseaux (éradication des fils nus).

**Le nouveau contrat de concession a défini un plan pluriannuel d'investissements sur 5 années (2020-2024). Enedis s'est engagé sur des objectifs techniques et financiers à hauteur de 38 M€.**

- ✓ Le suivi financier montre que la totalité de l'engagement financier a été dépensée à la fin des 3 années. Les montants investis s'élèvent à 38,2 M€ à fin 2022. Cette avance s'explique par les investissements post tempête de neige.
- ✗ Le suivi des indicateurs techniques s'avère compliqué. Le contrôle des indicateurs n'est pas possible avec les fichiers transmis. TE38 demande la liste des affaires réalisées PPI avec les valeurs techniques traitées.

## BILAN À MI-PAROURS DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2024 (SOURCE CRAC)

**38,2 M€**  
investis à fin  
2022 sur les  
38 M€ prévus



Leviers	Engagements PPI	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé cumulé fin 2022	% Avancement à fin 2022
Renforcement des réseaux HTA	24 départs HTA en contrainte à traiter	5 départs traités	0	1 départ traité	6 départs traités	25%
Renforcement des réseaux BT	inférieure ou égales à 1,1 % de clients mal alimentés	207 CMA traités	157 CMA traités	153 CMA traités	517 CMA traités	s.o.
Amélioration de la réactivité (OMT)	100 poches à traiter	4	11	11	42	38%
Fiabilisation des réseaux HTA aériens incidentogènes	190 km à traiter	0,9 km	8,2 km	11,6	22	12%
Renouvellement des réseaux HTA souterrains urbains CPI	25 km	7,4 km	6,5 km	3,9	18	72%
Renouvellement des réseaux BT fils nus (régime urbain)	16 km	3,6 km	3,1 km	3,1	9,7	61%

- ✓ Les programmes portant sur le renouvellement des réseaux souterrains HTA et des réseaux fils nus sont bien avancés.
- ✗ Des explications ont été apportées par ENEDIS sur les retards de traitement des :
  - départs HTA en contrainte : sur estimation du nombre de départs en contrainte
  - 190 km réseaux HTA aériens incidentogènes : attente des enregistrements des déposes
  - OMT : pris en compte dans les affaires PPI climatiques.
- Le programme renforcement des réseaux BT n'est pas quantifiable. L'objectif de 1,1% de CMA est déjà atteint en 2022 (taux CMA de 0,8%).

✓ L'année 2022 marque la fin du projet « ADELE » d'individualisation et de localisation des ouvrages. 99,7 % du patrimoine est désormais localisé. La localisation des branchements individuels et des disjoncteurs effectuée en 2022 a eu des conséquences comptables suivantes : hausse de la valeur brute de 41,5 M€ et des droits du concédant de 31,7 M€.

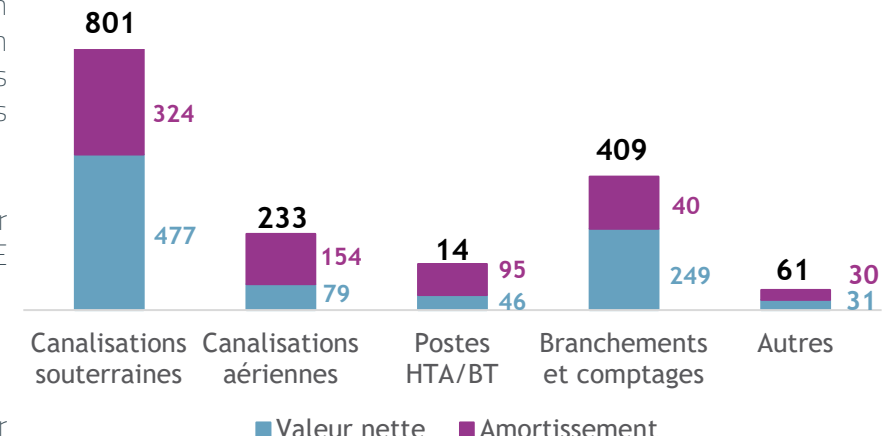
✓ Le patrimoine concédé est valorisé à 1 646 M€, en augmentation de 6,5 %. La valeur brute par usager de 3 037 € est proche de la valeur moyenne du panel de 87 AODE concessions (2 983 €/usager).

✗ Le taux d'amortissement des ouvrages atteint 46,4 % et est proche de la valeur moyenne du panel (46%). Il traduit un vieillissement des ouvrages. Le taux d'amortissement varie selon le type d'ouvrage.

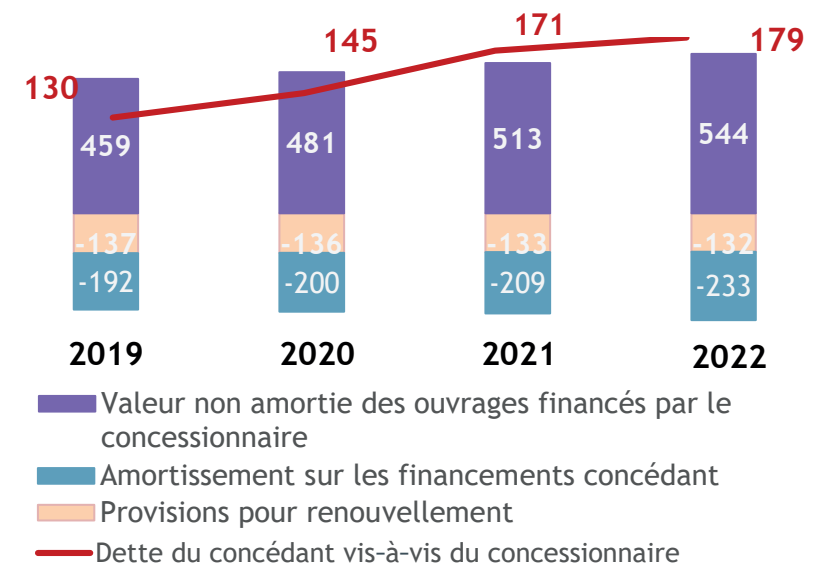
- La valeur de remplacement s'établit à 2 220 M€. Elle représente la valeur théorique du renouvellement.
- Les droits du concédant, c'est-à-dire les droits de TE38 à recevoir gratuitement les biens en fin de concession, s'établissent à 571 M€, en augmentation de 7%.

✗ Le bilan de la concession affiche dans les comptes d'Enedis une dette potentielle de TE38 envers Enedis de 179 M€ en 2022. TE38 conteste les pratiques comptables de ce calcul, notamment la non-prise en compte des financements concédants et la sous-valorisation des financements des ouvrages construits sous maîtrise d'ouvrage TE38 (-17,9% en 2022).

## VALEUR BRUTE PAR TYPE D'OUVRAGE CONCÉDÉ (M€)



## ÉVOLUTION DES DETTES ET CRÉANCES RÉCIPROQUES (M€)

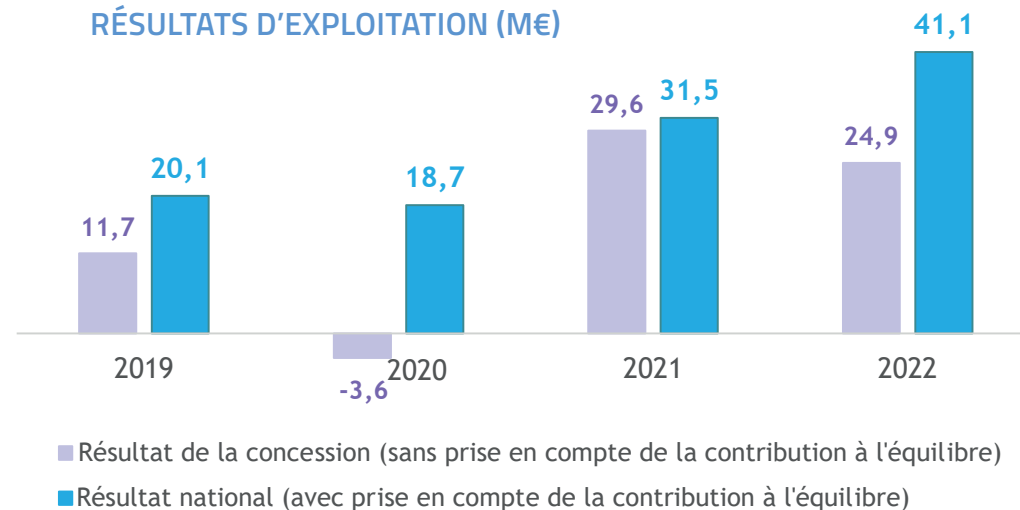


Le compte d'exploitation présente l'ensemble des produits et des charges du concessionnaire. Une partie est calculée via des clefs de répartition. Environ 82% des charges et 6 % des produits sont reconstitués.

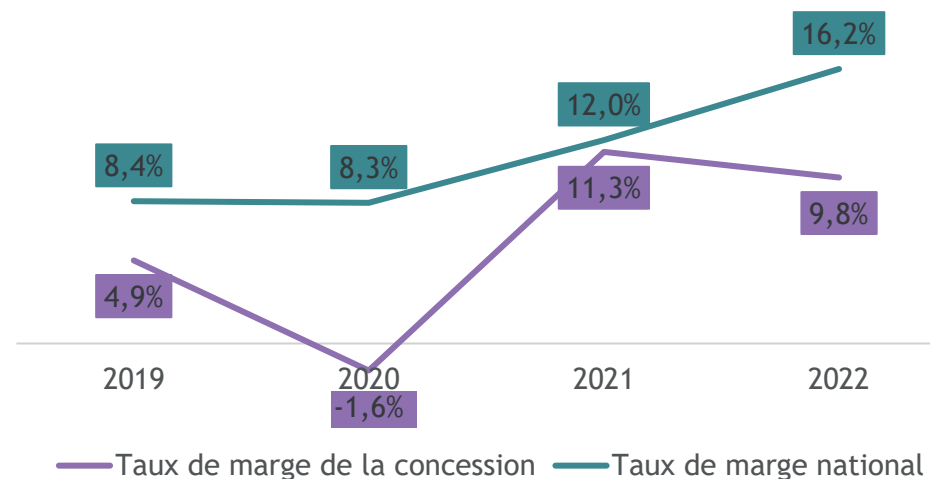
En 2022, le total des produits s'établit à 309 M€ et le total des charges à 284 M€.

- ✘ Le résultat d'exploitation est excédentaire de 24,9 M€. Le résultat national de l'ensemble des concessions est bénéficiaire de 41,1 M€. TE38 a donc bénéficié du versement d'une contribution pour accroître son résultat.
- ✘ Le taux de marge donne l'indication de la rentabilité de la concession. C'est le rapport entre le résultat de la concession et son chiffre d'affaires net. Le taux de marge de la concession est de 9,8% et est en dessous du taux de marge national de 16,2 %.
- Le compte d'exploitation 2022 est marqué par des événements exceptionnels :
  - la hausse des prix du gros de l'électricité (+152 % du prix spot électricité en 2022 liée à la crise énergétique) : augmentation de 14 M€ (+53%) des achats d'énergie pour couvrir les pertes sur le réseau ;
  - le versement anticipé d'un surplus du compte de régulation des charges et des produits de réseau transport électricité (baisse de charges estimée à 29 M€) ;
  - la fin du programme de localisation « Adèle » (hausse des produits d'exploitation de 11 M€ : reprises de +4,9 M€ de financement du concédant, + 2,3 M€ de provision et +3 8 M€ de financement Enedis non amorti).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION (M€)



TAUX DE MARGE DE LA CONCESSION



Des écarts importants sont détectés entre les recettes d'acheminement du compte de résultat et celles de la partie clientèle du CRAC : 4 M€ en 2020, -4 M€ en 2021 et -2,8 M€ en 2022. Enedis a expliqué que les recettes du compte de résultat intègrent les produits à recevoir alors que les recettes clientèles les montants facturés.



## LES USAGERS DE LA CONCESSION

- Le nombre de consommateurs ou usagers en soutirage progresse de 1,5% et atteint 541 907 en 2022. La consommation électrique de 5 716 GWh et les recettes d'acheminement de 233 M€ sont en baisse respectivement de 6% et 5% à la suite de campagnes nationales de sobriété et d'un hiver plus doux que le précédent.



Le nombre de producteurs ou usagers en injection augmente de 19% et atteint **17 840**. Ce nombre comptabilise 493 autoconsommateurs déclarés. La puissance totale des installations est de 312 MVA, en hausse de 19%.

## LES INDICATEURS CLIENTÈLES



En 2022, 4 257 raccordements en soutirage et 2 786 raccordements en injection ont été réalisés. Le volume des raccordements des consommateurs est quasi stable (-0,7%) tandis que le volume des raccordements des producteurs a progressé de 76%. Une forte dynamique des raccordements HTA est observée : 11 installations ont été raccordées en 2022 contre 6 l'année précédente.



Les délais moyens de production de devis de raccordement en soutirage et en injection sont stables et se situent à un bon niveau : 2 jours pour les soutirages et 1 à 2 jours pour les injections de producteurs BT<36 kVa sans adaptation.

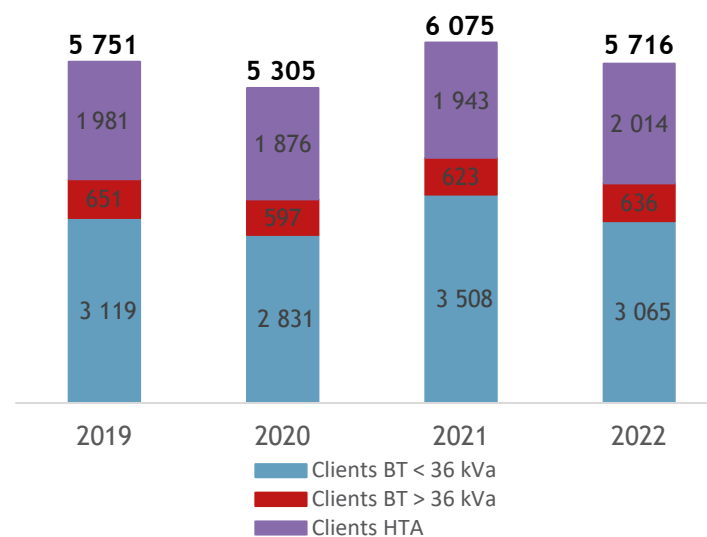


Lors de la présentation du CRAC, le Président de TE38 a fait remonter l'allongement des délais de raccordement des producteurs HTA. Enedis a expliqué en séance cet allongement par l'explosion des demandes et la nécessité de recourir à des équipes spécialisées.

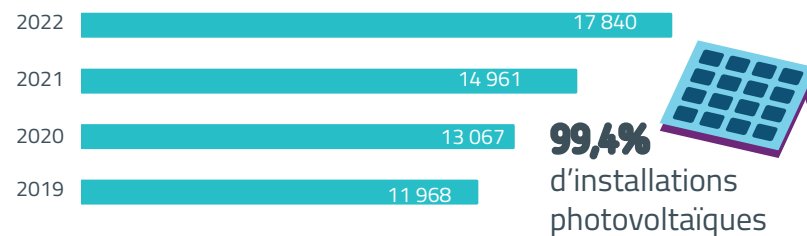


L'activité de raccordement est difficile à apprécier correctement faute d'obtenir des détails demandés hors échantillon de travaux. Cette position n'est pas justifiée par le cahier des charges.

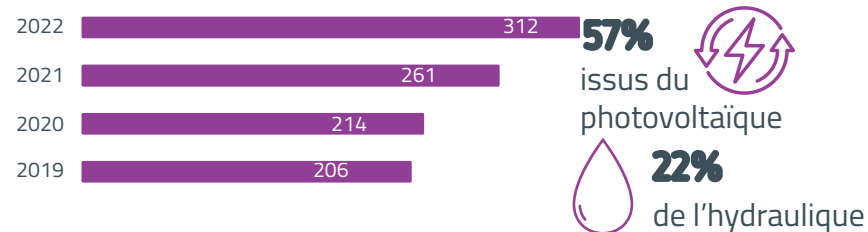
## RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS DES USAGERS (GWH) PAR PUISSANCE



## PROGRESSION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION



## ÉVOLUTION DES PUISSANCES DE PRODUCTION (MVA)



## LES INDICATEURS CLIENTÈLES (SUITE)

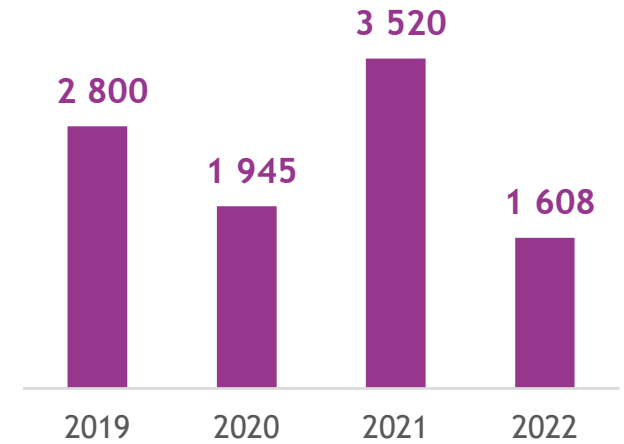
✓ Le volume de coupures pour impayés est passé de 3 520 en 2021 à 1 608 en 2022. La baisse de 54% s'explique par la fin des demandes de coupure par EDF.

## LES RÉCLAMATIONS

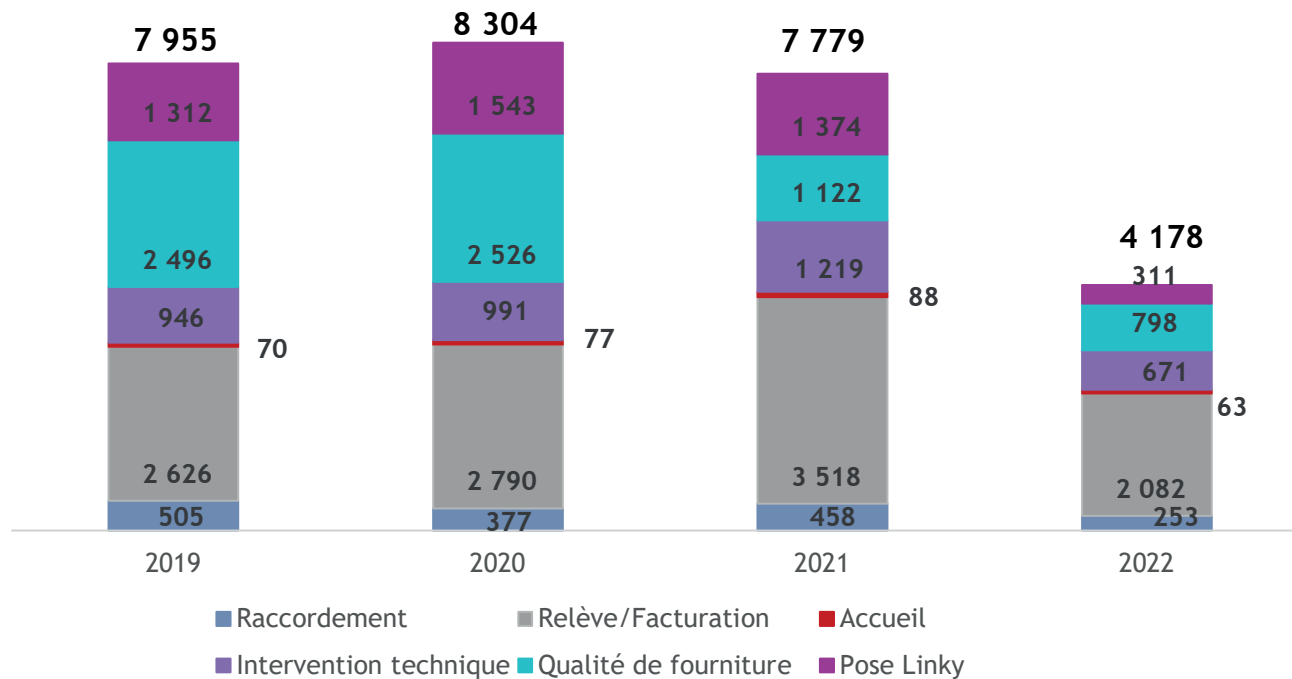
✓ Le nombre de réclamations (écrites et orales) a diminué de 46 % après 6 années de hausse consécutive. Avec un nombre 4 178 réclamations, le ratio de réclamations s'élève à 77 réclamations pour 10 000 usagers. Il est supérieur au ratio du panel de 87 AODE ( 59 réclamations pour 10 000 usagers)

✓ Le taux de réponse aux réclamations sous 15 jours est de 98,3%, en hausse de 4,6 points en un an.

## NOMBRE DE COUPURES POUR IMPAYÉS



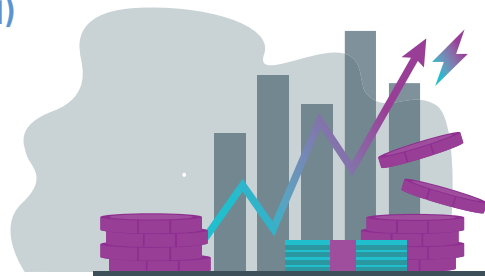
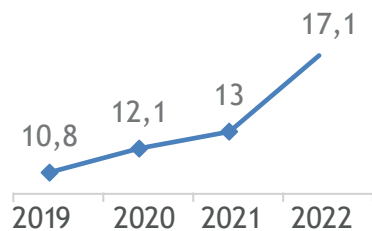
## ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS ÉCRITES ET ORALES



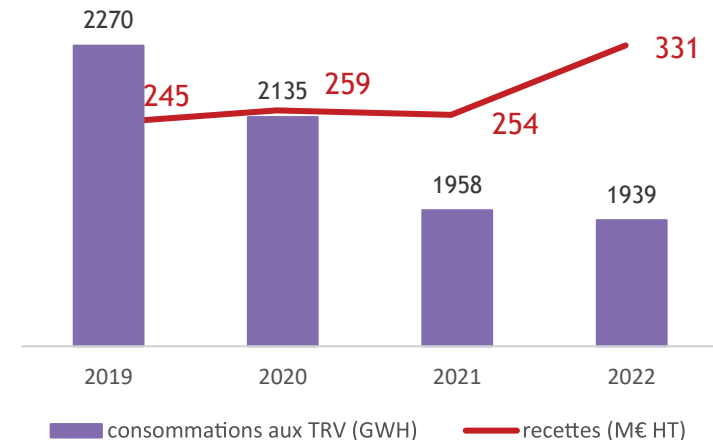
- Baisse des réclamations en lien avec la fin du déploiement du compteur LINKY. Effet bénéfique du compteur Linky : 7 fois moins de réclamations pour les clients équipés de compteurs communicants
- La moitié des réclamations portent sur la relève et la facturation (contestation de la facturation dans un contexte de hausse des prix de l'énergie)

- L'année 2022 a été exceptionnelle pour le fournisseur des tarifs réglementés de vente. La crise énergétique a fait flamber les prix de l'électricité. Le prix de l'électricité sur le marché de l'énergie (prix spot) a atteint le record de 743,84 €/ MWh au 30 août 2022. La concurrence s'est effondrée temporairement en 2022.
- Dans ce contexte exceptionnel, l'année 2022 est marquée par l'arrêt de la perte client aux tarifs réglementés de vente : le nombre de clients est de 336 340, en baisse de seulement 0,4 %. En 2021, la baisse était de 8,3 %.
- L'année 2022 a connu de fortes tensions tarifaires. Le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire pour limiter la hausse des prix TTC à 4 % pour les usagers en limitant les taxes. Cependant, le prix moyen HT des tarifs bleus a augmenté de 32 % en 2022. Par conséquent, les recettes d'énergie sont en hausse de 30% alors que la consommation d'énergie a diminué de 0,9%. Les recettes d'énergie s'élèvent à 330,4 M€ et la consommation à 1 937,2 MWh.
- La baisse de la consommation est peu visible chez les clients particuliers sur la concession (0,9%) alors qu'elle a été de 4% au niveau national.

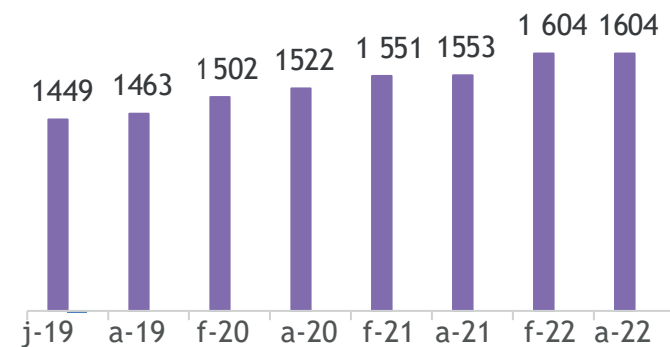
## ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU TARIF BLEU KWH (EN C€ HT/KWH)



## CONSOMMATIONS (GWH) ET RECETTES (M€ HT)



## PROGRESSION DE LA FACTURE ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ (€TTC/AN)



→ pour un client TRV type HP/HC consommant 8,5 MWh/an

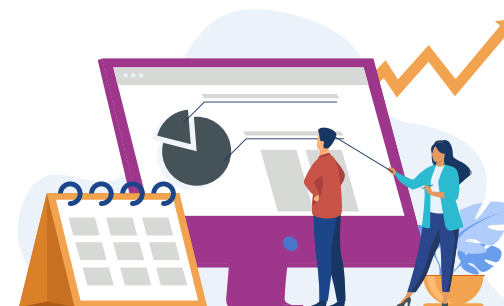
- EDF a mis en place un **plan de sobriété énergétique** pour accompagner les clients à moins consommer. Des campagnes de communication ont été menées pour relancer les offres d'effacement et promouvoir les bonnes pratiques de consommation d'électricité.
- Sur autorisation exceptionnelle de la commission de régulation de l'énergie, EDF a fait la promotion de son offre TRV tempo qui propose aux usagers de décaler leur consommation d'électricité pendant 22 jours lors des pics de consommation hivernaux en contrepartie d'un tarif réduit. L'offre d'effacement tempo a progressé de 56%. Le nombre d'usagers en offre tempo est passé de 3 101 en 2021 à 4 998 en 2022. EDF a également mené une campagne en décembre 2022 vis-à-vis des offres heures pleines/heures creuses (HP/HC). Le nombre d'usagers en HP/HC est de 156 514 en 2022, soit 46% des usagers de la concession.
- Le nombre d'usagers qui utilisent une application pour suivre leur consommation est de 94 001 soit 30% des usagers. Parmi les applications, l'appli EDF&moi permet de suivre sa consommation au pas de 30 minutes. EDF a également développé le service gratuit infowatt de suivi des consommations d'électricité en temps réel en € et en kWh pour les bénéficiaires du chèque énergie. Ce service est opérationnel depuis le 1er octobre 2022. Seulement 155 clients ont souscrit ce service au 31 décembre 2022 (soit 1,5% des bénéficiaires du chèque énergie).
- Les mesures pour relancer les offres d'effacement ont eu des effets limités sur la baisse de la puissance totale appelée en France. EDF a estimé la réduction de puissance de l'offre Tempo et EJP à 0,3 GW. À titre de comparaison la mesure supprimant le déclenchement automatique des chauffe-eaux pendant l'heure creuse méridienne permet une réduction de puissance de 2 GW. Pour les **usagers en difficulté financière**, EDF a mis fin aux coupures pour impayé. En cas d'impayé, EDF demande dorénavant une télé-opération sans déplacement à Enedis pour limiter la puissance à 1 kVA (sauf en cas d'impossibilité physique ou technique).



**21 609 chèques énergie**  
reçu par EDF de la part de ses  
clients

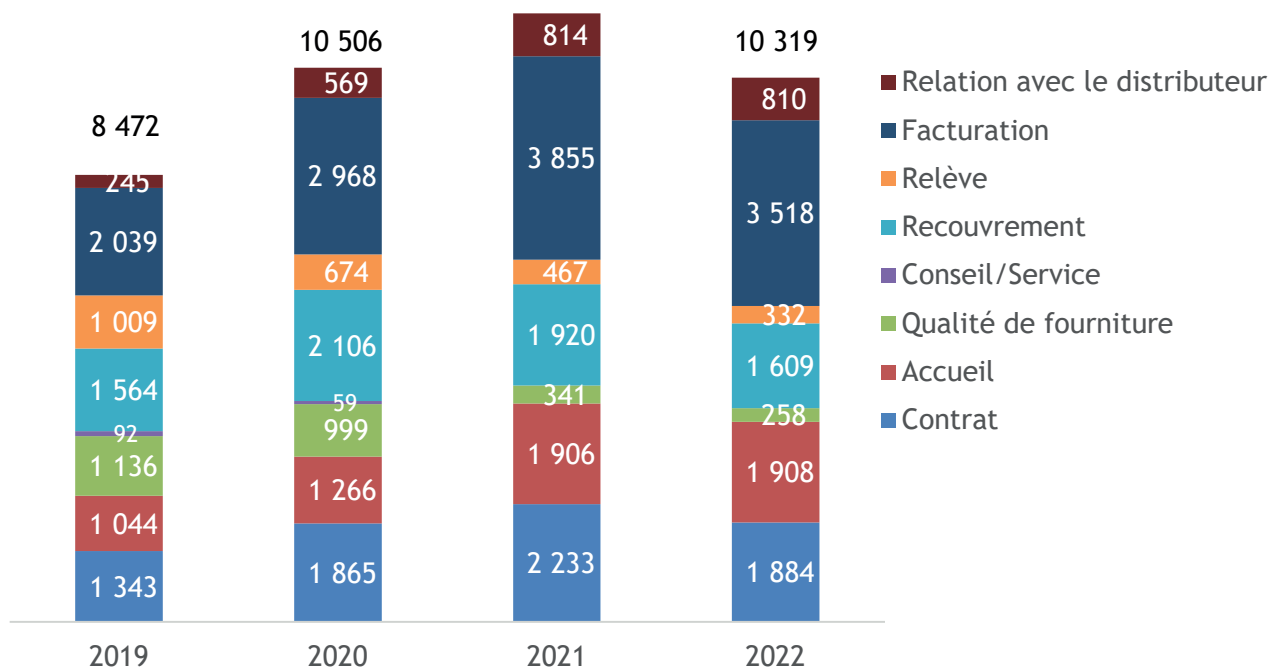
- EDF a reçu 21 609 chèques énergie de la part de ses clients. Soit un taux de 6,9% ramené au nombre de clients. À titre de comparaison en 2017, le taux de clients bénéficiant du tarif de première nécessité était de 5,9%. Il est à noter que 90% des chèques utilisés étaient pré-affectés. En 2022, EDF a également reçu 17 641 chèques énergies exceptionnelles forfaitaires de 100 € et 200 €, accordés par le gouvernement aux ménages les plus modestes dans le contexte de hausse des prix de l'énergie.

Le nombre de réclamations écrites (internet et courrier) est en baisse de 11%, mais reste élevé. Avec un nombre de réclamations de 10 319, le ratio est de 307 réclamations pour 10 000 clients au tarif bleu. Il est supérieur au ratio du panel de 87 AODE (272 réclamations pour 10 00 usagers). Les délais de réponse aux réclamations ont été allongés d'environ 2 jours. Certains salariés ont été réaffectés pour traiter les appels téléphoniques en forte hausse durant la crise énergétique. L'accessibilité de l'accueil téléphonique s'est fortement dégradée en 2022 : 77,8%. EDF a été submergé d'appels en septembre et fortement sollicités pendant l'hiver 2022 : clients souhaitant revenir aux tarifs réglementés, annonces du gouvernement, campagnes pour encourager la sobriété.



## RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS ÉCRITES

11 536



- Baisse globale en particulier des réclamations internet et des multi-réclamations
- 34% des réclamations concernent la facturation. En baisse de 9% en lien avec l'utilisation du compteur Linky
- 19% des réclamations relèvent du contrat. En baisse de 16% suite aux campagnes auprès des clients
- 18,5% des réclamations concernent l'accueil. Stagnation en lien avec des difficultés d'accessibilité des espaces digitaux et téléphoniques

# PAROLE À

**M. Jean-Marc LANFREY,**

Vice-Président en charge des concessions d'énergies

Chers lecteurs,

Ce rapport sur le service public de la distribution électrique et de fourniture aux tarifs réglementés s'adresse tout autant aux concessionnaires, aux élus, qu'aux usagers, tous soucieux du bon fonctionnement de chacun de ces services. Il comporte donc des niveaux d'informations variés pouvant apparaître trop détaillés pour certains, pas suffisamment précis pour d'autres, ou sans montrer suffisamment les progrès en matière de gouvernance.

S'agissant de la qualité de l'électricité le temps moyen de coupure par usager est l'un des indicateurs choisis dans la gouvernance des investissements afin d'améliorer cet indicateur en particulier sur 3 zones ciblées dans le diagnostic partagé avec ENEDIS. A la maille de la concession, ce temps de coupure se stabilise aux alentours de 72 minutes ces trois dernières années, et se répète à sept reprises durant les neuf dernières années. Malgré des investissements soutenus depuis quelques années, notamment à la suite de la tempête de neige de novembre 2019, il semble que l'on ait atteint un seuil. Les montants investis pour améliorer le réseau pourraient dès lors être interprétés comme nécessaires au maintien de ce temps de coupure, en dessous de la valeur observée au niveau national et orientée à la baisse.

S'agissant de la gouvernance des investissements, le travail en 2023 d'analyse des affaires inscrites dans le programme quinquennal de travaux devra servir à améliorer le prochain programme notamment dans les méthodes de suivi des indicateurs techniques, dans la connaissance des finalités et des catégories des affaires.

En matière de raccordements, TE38 attend de la part du gestionnaire de réseau des avancées pour suivre correctement cette activité déterminante pour la réussite de la transition énergétique.

Dans la perspective d'intéresser tous les publics, vous trouverez ci-après une appréciation synthétique des principales caractéristiques de la concession, un bilan de l'audit d'ENEDIS et d'EDF en particulier sur les données et une synthèse des recommandations à l'attention des délégataires.



## PATRIMOINE ET SÉCURITÉ



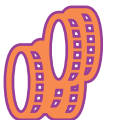
- ✓ Un nombre élevé et stable de postes sources (56) alimentant la concession et une puissance totale disponible élevée (3 933 MVA)  
Un stock faible de câble papier imprégné HTA (112 km) et de réseau HTA aérien de faible section (20,7 km)  
Un taux de réseau BT aérien nu de 0,7% (minimum national) et un taux de réseau BT torsadé élevé (53%)
- ✗ Un critère B (72 minutes) stable sur 3 ans, mais supérieur de 12 minutes à la moyenne nationale  
Un taux élevé de réseau aérien HTA de plus de 40 ans (2 737 km) de 32%  
Un taux élevé de BT daté fictivement à 1946 de 31% conduisant à de forts écarts entre les inventaires technique et comptable  
Un nombre élevé de départs mal alimentés : 16 départs HTA en contrainte de tension

## INVESTISSEMENTS



- ✓ Des investissements en forte hausse (+19% en 2022) suite au plan de reconstruction tempête 2019
- ✗ Des dépenses d'élagage en baisse  
Les thématiques d'amélioration de la réactivité et de traitement des réseaux aériens HTA Plan Aléas Climatiques (PAC) peu avancées dans le programme pluriannuel d'investissement

## COMPTABILITÉ



- ✓ Une valeur brute des ouvrages (1 646 M€) en hausse de 7% principalement due à la localisation des branchements  
Un résultat d'exploitation excédentaire (24,9 M€), mais inférieur à la moyenne des concessions
- ✗ Un taux d'amortissement des ouvrages élevé (46,4%)  
Selon ENEDIS, une dette théorique de TE38 envers le concessionnaire élevée (179 M€) et en augmentation. Vision entièrement contestée par TE38

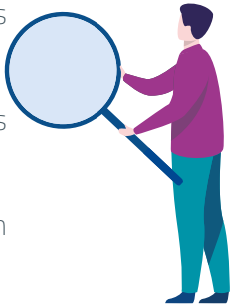
## CLIENTÈLE



- ✓ Un nombre de producteurs (17 800, +19%) et une puissance de production en progression (+19%)  
Un volume de réclamations en baisse de 46 % traité par le distributeur (4 178 réclamations en 2022)
- ✗ Un volume de réclamations élevé traité par le fournisseur (10 319 réclamations en 2022), mais en baisse de 11%  
Taux d'accessibilité de l'accueil téléphonique du fournisseur de 77,8%

## BILAN DU CONTRÔLE ENEDIS

- TE38 était accompagné pour les missions de contrôle 2022 par le cabinet d'expertise AEC, titulaire du marché de contrôle des prestations électricité pour le groupement TEARA. Le contrôle a porté sur l'analyse des données de l'exercice 2022, la réalisation du programme pluriannuel d'investissement à mi-parcours et un échantillon de 20 dossiers (10 affaires PPI, 5 dossiers VRG et 5 dossiers de mutation de transformateurs).
- La mission de contrôle s'est déroulée de façon satisfaisante à partir des données transmises en amont et des échanges avec les salariés d'ENEDIS sur site. Toutefois quelques données importantes n'ont pas été transmises et empêchent certaines analyses (cf. la liste des principales données manquantes page suivante).
- Le contrôle 2022 a permis de constater de manière satisfaisante le déploiement quasi terminé des compteurs Linky, la fiabilisation des données clientèles à la suite des migrations vers le nouvel outil GINKO et la fin de la localisation des ouvrages de branchements.
- La localisation des ouvrages et l'impact de la crise énergétique ont impacté les données comptables et financières et rendu difficile l'interprétation de ces données.
- Par ailleurs, il a été difficile de suivre l'utilisation du stock de provisions pour renouvellement en 2022 car la concession a récupéré 3,2 M € de provisions pour renouvellement d'un compte d'attente national qui n'apparaissent pas dans les précédents exercices.
- Enfin, le contrôle du PPI à mi-parcours n'est pas possible à ce jour. Il manque des fichiers de suivi pour contrôler les valeurs techniques. Les valeurs techniques du compte-rendu annuel d'activité semblent montrer que les objectifs de renforcement de réseau HTA, de fiabilisation des lignes aériennes incidentogènes et d'amélioration de la réactivité par des poches OMT du programme pluriannuel d'investissement sont en retard.



## BILAN DU CONTRÔLE EDF



- La mission de contrôle s'est déroulée de façon satisfaisante. TE38 a pu mener l'audit sur site à partir des analyses de données transmises en amont. Des explications ont été apportées lors de l'audit par le référent concessions EDF.
- De nouvelles données ont été transmises sur le chèque énergie exceptionnel, sur la solution info watt, le nombre de factures rectificatives pour les clients non résidentiels.
- Sur la forme, le contrôle 2022 a permis de constater de manière satisfaisante l'utilisation du chèque énergie, la fin des demandes d'intervention des coupures chez les usagers en cas d'impayés et la mise en place de mesures pour maîtriser la consommation d'électricité.
- Les événements exceptionnels de la crise énergétique n'ont pas permis de dresser de conclusions sur l'état de la concession. Il a été observé un ralentissement de la baisse du nombre de clients aux TRV qui n'est pas amené à perdurer compte tenu de la volonté de développer une concurrence sur le marché de l'électricité.
- Enfin, il a été noté un problème d'accessibilité de l'accueil. EDF a dû faire face à des vagues très importantes de volume d'appels sur des durées très courtes en fonction des annonces gouvernementales lors de la crise énergétique.



## BILAN DES AVANCÉES ET DES ATTENTES SUR LES PRINCIPALES DONNÉES NÉCESSAIRES AU CONTRÔLE

### NOUVELLES DONNÉES TRANSMISES LORS DE LA MISSION DE CONTRÔLE

#### *Suivi du PPI :*

- Amélioration du fichier CAPEX (3 versions transmises) : de nouvelles données ont été ajoutées (PPI, MOA, statut, types de poses et déposes), mais TE38 demande l'ajout d'une colonne « type d'affaire »

#### *Suivi de la qualité de l'électricité :*

- Ajout de la cause forte chaleur (canicule ou chaleur estivale) dans le fichier incident HTA
- Connaissance du patrimoine : Inventaire détaillé des ouvrages collectifs de branchement (OCB)

### PRINCIPALES DONNÉES NON TRANSMISES

#### *Activité raccordement :*

- Liste des raccordements en injection et en soutirage terminés dans l'année

#### *Suivi du PPI :*

- Liste des affaires PPI réalisées et programmées
- Numéros des affaires « IEP » dans les 2 fichiers de suivi des mises en immobilisation et des retraits, afin de pouvoir rassembler les numéros d'immobilisation comptables et les références d'affaires techniques

#### *Suivi qualité de l'électricité :*

- Traitements DMA et des CMA : nombre résorbé par actes d'exploitation, par travaux de renforcement, par affinage du modèle d'estimation, par baisse des charges, hausse des charges
- Code GDO des départs BT de la liste des interruptions BT (ETINC28 transmis en 2020)

#### *Périmètre de la concession :*

- Nombre d'usagers de la commune de Morêtél-de-Mailles dans le fichier ETRES06
- Transfert complet des quelques usagers restants sur les communes déléguées

### DONNÉES CRAC SUPPLÉMENTAIRES

- Patrimoine détaillé par catégories de branchements (disjoncteurs, branchements aériens, dérivations individuelles et liaisons des réseaux souterraines et aérosouterraines)
- Puissance nouvelle raccordée en consommation en kVa

### DEMANDE D'AMÉLIORATIONS DANS LE CRAC

- Ajout des linéaires totaux à fin d'exercice des réseaux HTA CPI
- Ajout des linéaires totaux à fin d'exercice des réseaux HTA de faibles sections
- Ajout des quantités de transformateurs HTA/BT
- Ajout de la ligne « charges centrales » dans les « Charges à répartir »
- Regrouper les données sur les résultats dans le CRAC. Le CRAC est volumineux et les données sont éparpillées parmi les actualités et les contextes.

## RECOMMANDATIONS À ENEDIS :

POUR LE SUIVI DU PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS:

- Fournir les listes prévisionnelles et réalisées annuelles du PPI et la catégorisation des affaires

POUR LE PROCHAIN CONTRÔLE :

- Communiquer les données manquantes (liste détaillée des raccordements, catégories d'affaires plus fines dans le CAPEX...)
- Communiquer les résultats de l'inventaire des équipements de poste, programme « Data Poste » ENEDIS

POUR LE PROCHAIN CRAC (COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ) :

- Communiquer le montant des « charges centrales » dans les « Charges à répartir » Regrouper les données du CRAC dans un document moins volumineux en mettant en valeur les résultats d'ENEDIS
- Améliorer la précision de l'indicateur affiché « nul » du délai moyen d'envoi de devis en soutirage (mini 0,5 jour par devis ?)

## RECOMMANDATIONS À EDF :

- Ajouter dans les requêtes de contrôle les données de Moretel de Mailles
- Transmettre la liste complète des réclamations (orales, en instance d'appel)



**AODE** Autorité organisatrice de la distribution d'énergie

**ADELE** Actif détaillé et localisé

**CAS-FACÉ** Compte d'affectation Spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale »

**CCSPL** Commission consultative des services publics locaux

**CMA** Client mal alimenté

**CPI** Câble papier imprégné

**CRAC** Compte-rendu d'activité de concession

**Critère B HIX** Temps de coupure par usager hors incident exceptionnel

**CHRV** Clients Haut Risque Vital

**FNCCR** Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

**GE** Groupe électrogène

**NiTi** Nombre de clients C5-C4xtemps de coupure en minute

**OMT** Organes de manœuvre télécommandés

**PDV** Prolongation de la durée de vie

**PPI** Programmes pluriannuels d'investissement

**RTE** Gestionnaire du réseau de transport

**SDI** Schéma directeur des investissements

**TRV** Tarif réglementé de vente

**TST** Travaux sous tension

**VRG** Valorisation de remises gratuites



**Bruno VIORNERY**

**Chef de service**

bviornery@te38.fr  
04 76 03 38 45



**Katell ATHANÉ**

**Contrôle des concessions**

kathane@te38.fr

04 76 03 37 19



TE38 

04 76 03 19 20



[www.te38.fr](http://www.te38.fr)

[contact@te38.fr](mailto:contact@te38.fr)

27 rue Pierre Sémard  
38 000 Grenoble



 **territoire  
d'énergie**  
ISÈRE